1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Infirmier
Métier	Profession de soins et activité paramédicale
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Est
Structure interne (CR - *Code et Libellé)*	Z6119 SHUPPR (0122)
Unité fonctionnelle *(Code et Libellé)*	DENIKER (2080)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité.
Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
L'infirmier est placé :

- sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle,
- sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV),
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire journalière : 6h30 à 21h00 (Matin 6h30 à 14h30 et Après-midi 13h à 21h)
- Repos fixe (samedi et dimanche) et 40 h00 par semaine (RTT)

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.
Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.

- 1 service CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation) implanté sur les villes de

Villeurbanne, Décines et Bron.

- 1 service CRP (Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation) avec ses antennes en proximité des structures (CMP/CADEO).
- 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
- 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.
- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostic et les consultations spécialisées.

Les centres experts en psychiatrie et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.

- 1 service Hospitalo Universitaire des pathologies psychiatriques résistantes.
- Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.
- 1 service réalisant une équipe mobile inter polaire pour patients en structures médico-sociales.

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est : Le centre recherche CRNL Psy R²

Le *SHUPPR* se situe au niveau 1 des bâtiments 415 et 416.
Centre Référent « Dépressions Résistantes » il a pour vocation de donner des avis spécialisés et de délivrer des soins complémentaires pour des patients souffrant de troubles dépressifs pharmaco résistants.
Les propositions thérapeutiques sont de plusieurs ordres et peuvent être réalisées sous forme d'un parcours de soins entre les unités de soins composantes du ***SHUPPR*** ;

- Evaluation et bilan des troubles du sommeil pour l'unité **Michel JOUVET**,
- Adaptations pharmacologiques, psychothérapies spécifiques dans l'unité **Pierre DENIKER.**
- Neuromodulations dans l'unité **Ugo CERLETTI**.
- L'hôpital de jour kétamine : **HDJ Agnodice**

L'unité **DENIKER** est une unité 14 lits prenant en charge des patients souffrants de pathologies résistantes (dépression ou bipolarité principalement) ou nécessitant une hospitalisation pour une cure de neurostimulation. Cette unité est transversale à l'établissement (non sectorisée) et accueille des patients en soins libres.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.
Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.
Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre. L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Activités relationnelles et de soin

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage,
- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et ceux du rôle prescrit et en assurer la traçabilité,
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement,
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible, au regard de leur pathologie, en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du pôle,

- Participer à la réflexion autour d'un projet de soin individualisé pour chaque patient incluant les moyens de sa mise en œuvre,
- Participer si nécessaire aux entretiens médico-infirmiers,
- Conduire des entretiens infirmiers,
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre de soins,
- S'inscrire dans l'organisation générale de l'institution en participant aux soins programmés et demande d'intervention pour la gestion des urgences,
- Organiser son travail en collaboration avec les ASD, sous sa responsabilité et dans le respect de leur champ de qualification,
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Participer activement à la démarche qualité,
- S'inscrire dans les activités et les évolutions institutionnelles,
- Participer à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et aides-soignants et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage (participation aux commissions de stage).

7.2. Activités administratives et organisationnelles

- Planifier les soins et activités thérapeutiques,
- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge),
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions …),
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement et le Pôle (PMSI), (REQUEST),
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins au regard de l'effectif nécessaire à la réalisation des rendez-vous et consultations,
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux.

7.3. Activités spécifiques

- Concourir à l'élaboration du projet de pôle et à la mise en œuvre des axes prioritaires de celui-ci : Recherche, Enseignement et Soins,
- Participer à la prise en charge des patients en hospitalisation de jour thérapeutique et ou diagnostique,
- Assurer la continuité des soins et la prise en charge des patients de l'unité JOUVET en hospitalisation de nuit, installation, collage, branchement et réalisation des examens spécifiques d'hypnologie,
- Formation en hypnologie.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation obligatoire

- Diplôme d'Etat d'infirmier

8.2. Compétences attendues

Compétences *requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel*	***1*** *A développer*	***2*** *Pratique courante*	***3*** *Maîtrisée*	***4*** *Expert*
Analyse clinique (observation, réflexion, élaboration)			x	
Inscription dans une équipe pluridisciplinaire pour un partage des informations et collaborations			x	

Planification et organisation de son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité du soin.		x		
Organisation planification des différentes interventions dans le parcours de soin du patient			x	
Respect du patient, de la confidentialité, la législation et les procédures en vigueur			x	
Gestion des situations d'urgence somatiques et psychiatriques			x	
Démarche qualité dans les activités quotidiennes		x		
Tenue du dossier patient informatisé. (Logiciel CORTEXTE)		x		
Evaluation et la traçabilité			x	
Approche pédagogique dans l'accompagnement des nouveaux arrivants, des stagiaires et des partenaires du réseau			x	
Manutention gestes et postures		x		

1. ***À développer :*** *n'est pas indispensable à la tenue du poste* ***(savoir-faire de base : appliquer)***
2. ***Pratique courante*** *: utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure* ***(savoir-faire pratique : adapter)***
3. ***Maîtrisé:*** *la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole* ***(savoir-faire maitrisé: optimiser)***
4. ***Expert:*** *référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire* ***(savoir-faire d'expertise : innover et transmettre).***

8.3. Connaissances attendues

Savoirs (Connaissances) *Requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel*	**1**	**2**	**3**	**4**
Connaissances médicales générales psychiatriques et/ou scientifiques			x	
Gestes d'urgences médicales et psychiatriques			x	
Premiers secours et gestion du stress			x	
Gestes postures et manutention			x	
Hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales				x
Repérage de la crise suicidaire				x
Connaissance et gestion des soins spécifiques de l'unité pratiqués en ambulatoire				x
Acquisition et connaissance favorisant la prise en charge des troubles du sommeil chez le patient psychiatrique			x	

1. ***Connaissances opérationnelles :***
   Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.
2. ***Connaissances générales :***
   Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.
3. ***Connaissances approfondies :***
   Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

4. ***Connaissances d'expert :***
   Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.

8.4. Expérience professionnelle

- Une expérience en psychiatrie est bienvenue.

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle Est		
Modifications apportées par la nouvelle version		
MAJ nouvelle cartouche, nouvelle charte graphique Corrections mineures : rattachement hiérarchique, horaires MAJ : caractéristiques du lieu d'exercice au niveau polaire, description unité avec les aménagements récents		
Rédaction	**Vérification**	**Validation**
R. AUPART Cadre de santé FF F. BOISSIÉ Cadre assistant du chef de pôle	E. BLONDELLE Cadre supérieure de santé FF	PH. DUCHARME Coordonnateur général des soins